

Conseil d'établissement de l'école Au-Fil-de-l'Eau 2019-2020

Séance ordinaire du mercredi 25 septembre 2019 à 19 h 00 au salon du personnel, pavillon Hertel

PROCÈS-VERBAL

Présences :

Mélanie Asselin, Marie-Hélène Aubert, Claudia Bernard, Anne Bourassa, Brigitte Caron, Marie-Ève Charbonneau (secrétaire), Jimmy Deraps, Annie Lajoie, Anne Lebrun, Jacinthe Lemelin-Rabeau, Isabelle Perreault, Dominique Pothier, ~~Josianne St-Jean (substitut soutien)~~, Marie-Noëlle Tanguay, Marie-Hélène Vinet, Christine Fournier (directrice), Johanne Rousseau (observatrice)

1. Ouverture de la séance

Présence et quorum

La feuille des présences est signée par les membres et consignée au registre. Madame Christine Fournier ouvre la séance à 19h05 après avoir constaté qu'il y a quorum.

2. Nomination au secrétariat

Marie-Ève Charbonneau sera secrétaire pour la séance d'aujourd'hui.

3. Nomination à la présidence

Anne Lebrun propose la candidature de Brigitte Caron et cette proposition est appuyée par Marie-Hélène Vinet. Mme Caron accepte le poste de présidente.

4. Questions du public (10 min)

Il n'y a pas de public présent.

5. Adoption de l'ordre du jour

ORDRE DU JOUR

1.	Présence et quorum	Constat
2.	Nomination au secrétariat	Nomination
3.	Nomination à la présidence	Nomination
4.	Questions du public (10 min)	Information
5.	Adoption de l'ordre du jour du 25 septembre 2019	Adoption du procès-verbal du 12 juin 2019
	Adoption	
6.	Suivis au procès-verbal	Information
7.	Correspondance (déclaration d'intérêts complétée à remettre)	Information
8.	Mot de la direction	Information
9.	Travaux du conseil :	
9.1.	Calendrier des rencontres	Adoption
9.2.	Règles de régie interne 2019-2020	Adoption
9.3.	Activités et sorties éducatives 2019-2020 (Dépôt sur place)	Approbation
9.4.	Campagne d'Halloween Leucan	Information
9.5.	Mandat de la campagne de financement 2019-2020 (Perfection)	
	Anne-Marie Chagnon	Approbation

10.	Mots	
	11.1. De la déléguée au comité de parents	Approbation
	11.2. Des enseignants	Information et Approbation
	11.3. Du service de garde	Information
11.	Bons coups!	
Levée de l'assemblée		

L'adoption de l'ordre du jour ci-dessus est proposée par Marie-Hélène Aubert et appuyée par Marie-Noëlle Tanguay avec les modifications.

À l'unanimité

Résolution CÉ 19/20 – 01

6. Adoption du procès-verbal

Il est proposé par Anne Lebrun et appuyé par Claudia Bernard d'adopter le procès-verbal du 12 juin 2019.

À l'unanimité

Résolution CÉ 19/20 – 02

7. Suivi au procès-verbal

7.2. Rapport annuel du conseil d'établissement

La directrice mentionne qu'elle a eu deux rencontres avec la CSP. Il y a eu acquisition d'un terrain voisin. Des plans ont été présentés à la directrice. Il y aura un impact sur le stationnement du personnel ainsi que sur le débarcadère des autobus. Anne Lebrun mentionne qu'un comité a travaillé sur le dossier au niveau de l'école et elle demande que ce comité soit informé et consulté. Si c'est possible et selon la marge de manœuvre dont elle dispose, la direction le fera. Anne Lebrun mentionne qu'une lettre du CÉ peut avoir un impact sur la municipalité.

Marie-Hélène Vinet demande la différence entre le matin et l'après-midi au niveau des autobus et du débarcadère. Le matin, les autobus passent par le débarcadère, mais en fin de journée, ils entrent sur la cour. L'école a déjà fait la demande pour que les autobus utilisent le débarcadère en fin de journée, mais ça semble bloquer au niveau de la ville.

7.4. Reddition de compte des allocations reçues

Le suivi a été probablement fait par courriel. À vérifier. La directrice les enverra par courriel.

7.7. Activité de fin d'année

Tout s'est bien passé. Il n'y a eu qu'un léger problème avec le projecteur. Le rangement a été efficace. Un membre demande à Annie Lajoie si les éducatrices veulent recommencer. Elles mentionnent qu'elles sont serrées dans le temps. Afin de les aider, M. Jimmy mentionne qu'à partir du 1er juin, il fait de l'athlétisme, donc que les bacs peuvent être préparés dès ce moment.

Pour la location des jeux, Annie Lajoie devrait être consultée, car elle peut obtenir de bons prix puisque le SDG loue parfois des jeux durant l'année.

Les parents mentionnent qu'il y a eu une bonne collaboration au sein du comité. Elles précisent cependant qu'elles auraient pu offrir plus d'aide.

8. Correspondance (déclaration d'intérêts complétée à remettre)

Aucune correspondance

9. Mot de la direction

Projet éducatif

Le comité s'est rassemblé. Un plan d'action sur 3 ans a été développé. Il sera présenté lors d'un prochain CÉ. Les normes et modalités seront mises sur le site de l'école. Dominique Pothier explique à un nouveau parent ce qui peut différencier les normes et modalités d'une école à l'autre.

- 15 oct. : 1re communication - 20 nov. : 1er bulletin - 18 mars : 2e bulletin - Semaine du 26 juin : 3e bulletin

La direction présente la nouvelle façon d'entrer des élèves : entrée progressive. Elle explique aussi que les zones de jeux seront ouvertes à tous et plus de matériel sera mis à leur disposition. Le dossier des cabanons vandalisés est en cours, afin qu'ils puissent être utilisés rapidement.

10. Travaux du conseil

10.1. Calendrier des rencontres

Un nouveau calendrier est présenté, voir en Annexe 1. Le mercredi est une meilleure journée pour plusieurs, sauf le 9 juin qui reste un mardi.

Il est proposé par Anne Bourassa et appuyé par Isabelle Perreault d'adopter le nouveau calendrier.

À l'unanimité

Résolution CÉ 19/20 – 03

10.2. Règles de régie interne 2019-2020

Ce sont les mêmes règles que l'an passé. Il n'y a pas de substitut pour les parents. Anne Lebrun demande de mettre en évidence les modifications s'il y en a, afin d'éviter la lecture ardue. Il pourrait y avoir ajout d'un substitut pour les enseignants ou pour le personnel de soutien.

Anne Lebrun propose de nommer un membre de la communauté au CÉ. La directrice propose plutôt d'inviter un membre de façon sporadique s'il y a un besoin. L'idée est lancée si le besoin se fait sentir.

10.3. Activités et sorties éducatives 2019-2020 (Dépôt sur place)

29,60\$ par élève est le montant accordé par la subvention gouvernementale. Dominique Pothier précise que les coûts des sorties éducatives ont augmenté, car moins de groupes doivent assumer le coût des autobus (3 au lieu de 4). S'il y a des dépassements pour les sorties éducatives, un montant supplémentaire peut être prélevé dans la mesure « École inspirante ». Ces sorties doivent être payées par les parents.

Par souci d'équité, les parents du CÉ demandent qu'un délai raisonnable pour retourner les coupons soit accordé aux parents lors d'une demande de bénévoles.

Il est proposé par Marie-Noëlle Tanguay et appuyé par Claudia Bernard d'approuver les sorties éducatives.

À l'unanimité

Résolution CÉ 19/20 – 04

M. Jimmy demande l'approbation pour les sorties de l'option-sport.

Il est proposé par Isabelle Perrault et appuyé par Mélanie Asselin d'approuver les sorties de l'option-sport.

À l'unanimité

Résolution CÉ 19/20 – 05

10.4. Campagne d'Halloween Leucan

Des élèves de 6e année ont demandé que nous utilisions les tirelires de Leucan. Mme Marie-Hélène suggère de les impliquer pour la distribution du matériel.

Il est proposé par Mélanie Asselin et appuyé par Jacinthe Lemelin d'approuver l'utilisation des tirelires Leucan.

À l'unanimité

Résolution CÉ 19/20 – 06

10.5. Mandat de la campagne de financement 2019-2020 (Perfection et bijoux Anne-Marie Chagnon)

Le CÉ rappelle que le personnel doit déterminer les besoins de l'équipe-école. Voici les demandes qui ont été faites :

- Matériel pour les classes flexibles
- Portables pour l'aile C
- Bonification des trousseaux littéraires
- Bonification des bibliothèques de classes
- Ukulélés pour le cours de musique
- Frais de l'option-sport

Le libellé suivant sera utilisé pendant cette campagne de financement: Matériel afin d'enrichir la vie scolaire et les classes.

Une campagne avec la firme Perfection sera encore faite cette année. Elle sera présentée aux familles au début octobre et se tiendra du 7 octobre au 4 novembre 2019. Les items achetés seront distribués au début décembre.

Il est proposé par Mélanie Asselin et appuyé par Isabelle Perreault d'approuver la campagne de financement Perfection.

À l'unanimité

Résolution CÉ 19/20 – 07

La vente de bijoux Anne-Marie Chagnon pourrait avoir lieu le 20 novembre 2019 avec le même modèle que l'an passé. Anne Bourassa vérifiera la possibilité de faire la vente le 4 novembre en même temps que la conférence ou le 20 novembre lors des rencontres de parents. Une page Facebook sera créée et des affiches seront placées dans des endroits stratégiques de la communauté.

M. Jimmy propose d'organiser notre propre course des couleurs. Les sommes amassées iront dans le fond à destination spéciale.

Le CÉ aimerait donner comme mandat à un OPP d'organiser :

- une course
- la boutique Vague orange
- une fête de fin d'année
- La campagne de financement Perfection
- Toutes autres initiatives pour enrichir la vie sociale de l'école (patinage, soirée cinéma, etc.)

11. Mot

11.1 De la déléguée au comité de parents

Pas de mot de la déléguée

11.2 Des enseignants

Pas de mot des enseignants

11.3 Du service de garde

Pas de mot du service de garde

12. Bons coups!

Ce point n'a pas été couvert

Levée de l'assemblée

Tous les sujets ayant été épuisés, levée de l'assemblée à 21h55.

À l'unanimité.

Marie-Ève Charbonneau, secrétaire

▲ **CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

CALENDRIER DES RENCONTRES 2019-2020
À 19 h
À la salle du personnel

25-09-2019

06-11-2019

11-12-2019

05-02-2020

11-03-2020

08-04-2020

06-05-2020

09-06-2020